



# Session du Groupe de Travail des BPDA

*Quels outils pour le  
financement de  
l'adaptation au  
changement climatique ?*

24.05.2023



## Session du Groupe de Travail des BPDA : « Quels outils pour le financement de l'adaptation au changement climatique ? » Notes Conceptuelles | 24/05/2023

### Introduction

Durant l'atelier des 15 et 16 février 2023 nous avons passé en revue les concepts du financement de l'adaptation au changement climatique par les BPDA.

Pour cette session nous aborderons les étapes concrètes pour les BPDA qui cherchent à incorporer une approche de financement climatique et plus spécialement le financement des investissements qui augmente la résilience des systèmes de productions agricoles, d'élevage ou agroindustriels.

Plusieurs exemples ont été présentés par des BPDA lors de l'atelier du mois de février et nous allons organiser les informations de manière de répondre à la question formulée par plusieurs participants concernant les actions que doivent entreprendre les BPDA qui cherchent à adopter ou améliorer une stratégie climatique dans leurs opérations de crédits.

Cela a été dit par des BPDA, (i) il n'y a pas d'outil unique pour financer l'adaptation, (ii) mais bien une séquence de modifications de processus et (iii) d'incorporation de concepts et de critères d'analyse des risques, (iv) en prenant bien sûr en compte la double matérialité des risques comme cela a été indiqué.

Cette note sera donc divisée en 4 parties afin de décrire les différentes étapes de la construction d'une stratégie climatique au sein d'une BPDA.

### I. Par où commencer?

Taxonomies et critères d'éligibilité, catalogues de technologies éligibles

*Une taxonomie en finance climatique est un système de classification qui permet d'identifier et de catégoriser les activités économiques en fonction de leur contribution à la lutte contre le changement climatique. Elle peut être utilisée pour guider les investissements verts et promouvoir le financement de projets durables.*

Les caractéristiques clés d'une taxonomie en finance climatique sont sa capacité à établir des critères clairs et transparents pour classer les activités économiques en fonction de leur contribution à la lutte contre le changement climatique. Ces critères peuvent inclure des considérations telles que les émissions de gaz à effet de serre, l'efficacité énergétique, l'utilisation de sources d'énergie renouvelable, la gestion durable des ressources naturelles et la résilience face aux impacts du changement climatique.

**Le rôle d'une taxonomie en finance climatique est d'aider les investisseurs et les prêteurs à identifier les activités économiques qui ont un impact positif sur l'environnement et à les financer de manière efficace.** En classant les projets en fonction de leur contribution à la lutte contre le changement climatique, une taxonomie peut aider les investisseurs à prendre des décisions plus éclairées en matière d'investissement. Elle peut également encourager la création de produits financiers verts qui répondent aux besoins spécifiques des investisseurs et des prêteurs.



## Session du Groupe de Travail des BPDA : « Quels outils pour le financement de l'adaptation au changement climatique ? » Notes Conceptuelles | 24/05/2023

Pour structurer et spécifier une taxonomie pour une banque, voici les étapes principales à suivre:

- **Définir les critères de sélection** : Pour créer une taxonomie efficace, il est important de définir clairement les critères de sélection qui permettront de classer les projets éligibles pour un financement climatique. Les critères peuvent être basés sur des indicateurs de performance environnementale, des technologies vertes, des pratiques agricoles durables, ou d'autres mesures similaires.
- **Établir des listes d'activités éligibles** : Une fois que les critères de sélection ont été définis, il est nécessaire de déterminer les activités éligibles pour un financement climatique en se basant sur ces critères. Cette liste doit être clairement spécifiée et mise à jour régulièrement pour inclure de nouvelles technologies et pratiques durables.
- **Définir les exigences de reporting** afin d'assurer la transparence et la responsabilité des projets financés.
- **Développer des outils de mesure et d'évaluation** : Pour mesurer l'impact environnemental des projets financés, il est nécessaire de développer des outils de mesure et d'évaluation adaptés à la taxonomie. Les outils de mesure peuvent inclure des indicateurs de performance environnementale, des méthodes de calcul de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, ou d'autres mesures similaires.
- **Établir un comité de vérification** : Pour garantir que les projets financés répondent aux critères de la taxonomie, il est important d'établir un comité de vérification indépendant. Ce comité doit examiner les projets proposés et donner un avis sur leur éligibilité au financement climatique.

En plus de la structuration et de la spécification d'une taxonomie pour la banque, il est également important de construire un catalogue de technologies éligibles pour le financement climatique. Ce catalogue peut inclure des technologies dans les domaines de l'énergie renouvelable, de l'efficacité énergétique, de la gestion des déchets, de l'agriculture durable, des transports propres et de la construction écologique, entre autres.

Le catalogue peut également préciser les critères d'éligibilité pour chaque technologie, tels que les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre réduits, les impacts environnementaux positifs, la viabilité économique et la capacité à résister aux effets du changement climatique.

En outre, le catalogue peut inclure des exemples de projets financés par la banque qui utilisent ces technologies, afin de fournir des références concrètes aux clients potentiels et de faciliter leur compréhension de la manière dont les technologies peuvent être mises en œuvre dans leurs propres projets.

La construction d'un catalogue de technologies éligibles peut aider les banques à mieux cibler ses investissements en faveur du climat et à encourager les clients à adopter des technologies plus propres et plus durables. Cela peut également renforcer la transparence et la responsabilité des banques en matière de financement climatique, en offrant une référence claire pour les parties prenantes internes et externes.

## Stratégie de financement climatique

La taxonomie, les critères d'éligibilité, le catalogue et les objectifs de la BPDA doivent être repris dans un document de politique ou stratégie de la banque afin que ces outils fassent partie des processus appliqués pour les opérations de crédits et soient approuvés par le conseil de direction comme document de politique de la banque.

La préparation et formulation de la stratégie implique un processus de réflexion interne afin d'identifier les opportunités que représentent l'adoption d'une stratégie de financement durable mais aussi les aspects que la BPDA devrait renforcer et les défis financiers et de compétence au sein de la banque. Il est recommandé de mobiliser des expertises externes qui aideront les équipes de direction de la banque de construire une stratégie qui soit en ligne avec les politiques de financement durable des bailleurs et alignée sur les politiques publiques en termes de lutte contre le changement climatique.

Une stratégie de finance climatique pour une banque de développement agricole devrait inclure les éléments suivants :

- **Objectifs** : La stratégie devrait définir les objectifs de la banque en matière de finance climatique pour le secteur agricole, par exemple la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation au changement climatique et la promotion de pratiques agricoles durables, sur la base de cibles chiffrées (volumes financiers dans un calendrier indicatif).
- **Portée** : La stratégie devrait préciser les secteurs et les activités agricoles qui sont éligibles au financement climatique, ainsi que les types de projets qui seront soutenus, tels que les projets de gestion de l'eau, d'agroforesterie, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, etc. Des priorités peuvent être définies pour illustrer le plan d'action. On pourra
- **Modalités de financement** : La stratégie devrait spécifier les modalités de financement pour les projets éligibles, telles que les prêts, les subventions, les garanties, etc. Elle devrait également préciser les taux d'intérêt, les conditions de remboursement et les exigences en matière de garanties.
- **Intégration dans les procédures internes de gestion des crédits** : les financements climats sont identifiés avec l'ajout possible de procédures spécifiques dans l'instruction des dossiers et le système d'information de la banque, pour en assurer la redevabilité éventuelle, notamment s'ils bénéficient de ressources additionnelles d'incitation.
- **Suivi et évaluation** : La stratégie devrait inclure des mécanismes de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact des projets financés sur le climat et l'environnement. Ces mécanismes peuvent inclure des indicateurs de performance, des évaluations régulières et des rapports d'avancement.

En outre, la stratégie devrait également inclure la construction d'un catalogue de technologies éligibles pour le financement climatique (voir paragraphe précédent), ainsi que des partenariats avec d'autres institutions pour mobiliser des ressources supplémentaires et renforcer la coopération en matière de finance climatique.

Comme les autres documents de stratégies ou de politique, les BPDA doivent revoir et modifier la stratégie de financement durable une fois par an de façon à la maintenir à jour des modifications de politiques publiques et d'incorporer des éléments nouveaux liés à l'évolution des impacts du changement commencer par les activités les plus faciles (développement de l'existant, filières certifiées, partenariats organisés)



## Session du Groupe de Travail des BPDA : « Quels outils pour le financement de l'adaptation au changement climatique ? » Notes Conceptuelles | 24/05/2023

### II. Gestion des risques

Le sujet qui est apparu clé lors des travaux de la session des 15 et 16 février 2023 sur le financement de l'adaptation est la double matérialité que les banques doivent analyser dans leurs décisions financement.

*Dans le cadre de la gestion des risques, la double matérialité est une approche qui prend en compte à la fois les risques financiers et non-financiers auxquels une banque de développement est exposée, ainsi que son impact potentiel sur la durabilité environnementale et sociale. Cela signifie que la banque de développement doit prendre en compte les risques traditionnels tels que les risques de crédit et de marché, ainsi que les risques environnementaux et sociaux tels que les changements climatiques, les catastrophes naturelles, les atteintes aux droits de l'homme, ou encore la pollution de l'air et de l'eau.*

De plus, la double matérialité implique également de considérer l'impact de la banque de développement sur son environnement (durabilité environnementale et sociale). Au-delà de la simple gestion du risque (SGRES – système de gestion des risques E&S) il s'agira de mesurer les impacts pour piloter les investissements porteurs d'impacts positifs (réduire les actifs bruns et accroître les actifs verts).

Les banques ont intérêt à investir dès à présent dans l'élaboration de ces procédures car les régulateurs mettent progressivement en place des normes contraignantes (reporting, évaluation, suivi, mesure, etc.) qui si elles ne sont pas anticipées, risquent de mettre en difficulté les banques qui ne se sont pas préparées. Par ailleurs les banques les plus en avance peuvent accéder à des ressources avantageuses (fonds bonifiés nationaux, incitations des grands fonds climat, etc.).

### Système de gestion des risques E&S (SGRES - ESRMS)

**L'outil de gestion des risques environnementaux et sociaux (ESRM)** est un outil clé utilisé par les BPDA pour évaluer les risques environnementaux et sociaux des projets qu'elles financent. Cette approche permet de gérer les risques liés à la fois aux activités de la banque de développement elle-même, ainsi qu'aux projets qu'elle finance.

**L'ESRM commence par l'identification des risques environnementaux et sociaux potentiels associés à un projet donné.** Les risques identifiés peuvent inclure des impacts sur la biodiversité, la qualité de l'air et de l'eau, les communautés locales, les droits de l'homme, la sécurité et la santé des travailleurs, entre autres. Le SGRES vérifiera également que toutes les lois et normes environnementales et sociales sont bien respectées par l'emprunteur et que l'activité objet du crédit ne tombe pas dans une catégorie de la liste d'exclusion.

**Une fois que les risques ont été identifiés, la banque de développement travaillera avec l'emprunteur pour élaborer un plan de gestion des risques.** Ce plan comprendra des mesures d'atténuation pour réduire les impacts négatifs, ainsi que des plans de contingence pour faire face aux situations d'urgence.

**L'ESRM est un processus continu, qui implique une supervision régulière** du projet pour s'assurer que les mesures d'atténuation sont mises en place correctement et que les risques environnementaux et sociaux sont gérés de manière efficace. Si nécessaire, des ajustements au plan de gestion des risques peuvent être apportés pour s'assurer que les risques sont gérés de manière adéquate.

## Session du Groupe de Travail des BPDA : « Quels outils pour le financement de l'adaptation au changement climatique ? » Notes Conceptuelles | 24/05/2023

### Cartographie thermique (Heat map)

Les outils de cartographie thermique (ou "heat map" en anglais) sont devenus de plus en plus efficaces pour évaluer les risques climatiques auxquels les projets financés par les banques peuvent être exposés.

**Les cartes thermiques** sont des représentations graphiques des risques climatiques basées sur des données géospatiales. Elles permettent de visualiser les zones géographiques les plus exposées à des risques climatiques tels que les températures extrêmes, les sécheresses, les inondations, les glissements de terrain, etc.

Ces cartes peuvent être générées en utilisant des données historiques, des modèles climatiques futurs, des données de vulnérabilité et d'autres informations pertinentes. Les cartes thermiques sont souvent utilisées pour identifier les zones géographiques et les secteurs d'activité les plus exposés aux risques climatiques afin de déterminer les projets les plus vulnérables aux impacts du changement climatique.

Les banques peuvent également utiliser les cartes thermiques pour évaluer les risques climatiques des projets existants ou futurs et pour développer des plans d'adaptation appropriés. Les cartes thermiques peuvent également aider les banques à communiquer les risques climatiques aux parties prenantes et à les sensibiliser à l'importance de l'adaptation au changement climatique.

Les banques doivent désormais tenir compte des risques climatiques. Pour évaluer ces risques, elles peuvent utiliser différents outils basés sur des modèles climatiques et de vulnérabilité :

**L'analyse des scénarios climatiques** : cette analyse permet de projeter les impacts du changement climatique sur les zones géographiques et les secteurs d'activité

ciblés par les projets. Elle permet également de comprendre les risques climatiques futurs auxquels les projets peuvent être exposés.

### Cartographie des vulnérabilités

**Une carte de vulnérabilité** est un outil qui permet d'identifier les zones géographiques et les secteurs d'activité les plus vulnérables aux impacts du changement climatique. Voici une description de la façon dont une carte de vulnérabilité est construite et de son rôle dans les décisions d'investissement des banques. La construction implique plusieurs étapes :

- **Collecte de données sur les conditions climatiques actuelles et futures** : les précipitations, la température, le vent, les vagues de chaleur et de froid, les inondations, les sécheresses, les tempêtes, etc.
- **Ces données sont ensuite traitées** pour identifier les zones géographiques et les secteurs d'activité les plus vulnérables aux impacts du changement climatique
- **Une carte de vulnérabilité peut être créée pour visualiser ces informations** de manière claire et concise. Les cartes de vulnérabilité peuvent être présentées sous forme de graphiques, de tableaux ou de cartes géographiques en fonction de la sensibilité et de l'exposition aux impacts climatiques
- **Modélisation de scénarios climatiques futurs.**

Le rôle de la carte de vulnérabilité dans les décisions d'investissement des banques est crucial. Elle permet de mieux comprendre les risques associés aux projets dans des zones géographiques spécifiques et de déterminer les mesures d'adaptation nécessaires pour assurer la durabilité à long terme des projets.

## Session du Groupe de Travail des BPDA : « Quels outils pour le financement de l'adaptation au changement climatique ? » Notes Conceptuelles | 24/05/2023

Les cartes de vulnérabilité peuvent également aider les banques à communiquer les risques climatiques aux parties prenantes et à les sensibiliser à l'importance de l'adaptation au changement climatique. En fin de compte, la construction d'une carte de vulnérabilité peut aider les banques à prendre des décisions éclairées en matière de financement de projets et à assurer la durabilité à long terme de leurs investissements face aux défis climatiques.

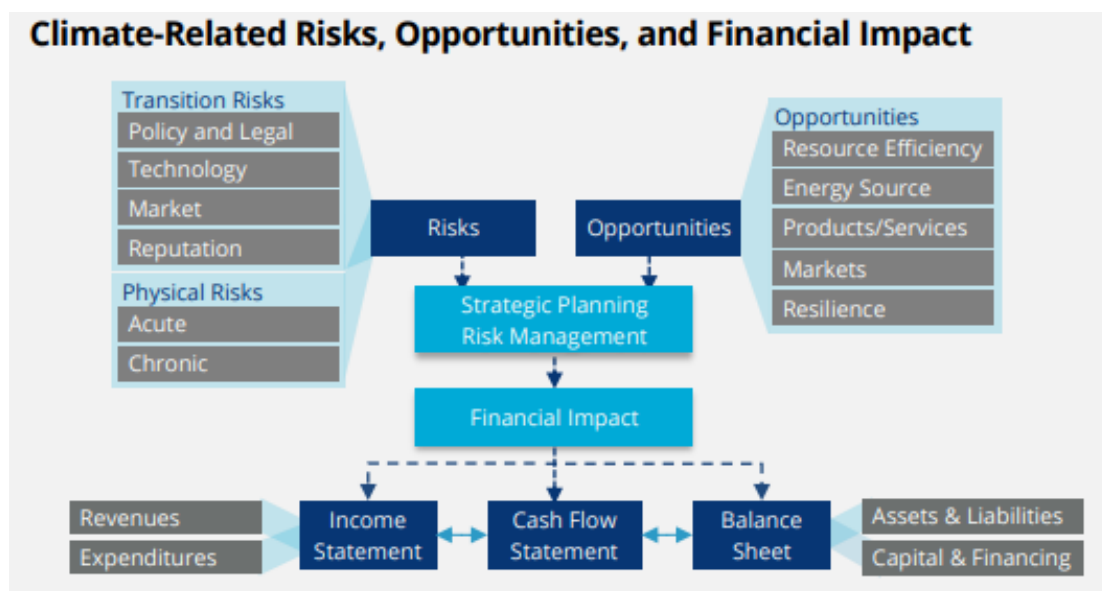
### Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)

La TCFD<sup>1</sup> est une initiative lancée en 2015 par le Conseil de stabilité financière (FSB) du G20 pour encourager les entreprises à divulguer les risques financiers liés au changement climatique dans leurs rapports financiers. La TCFD a publié en 2017 un cadre de divulgation volontaire pour aider les entreprises à communiquer de manière transparente et cohérente les informations financières liées aux risques et opportunités liés au changement climatique. Ce cadre comprend des recommandations sur la divulgation des risques physiques et de transition, des opportunités, des scénarios de stress-test et des indicateurs de performance clés dans quatre catégories principales :

- La gouvernance de l'entreprise en matière de changement climatique,
- Les risques physiques et de transition liés au climat.
- Les opportunités liées au climat, y compris les opportunités de croissance économique durable,
- Indicateurs de performance clés (KPI) liés au climat.

Le TCFD recommande également aux banques de prendre en compte les risques liés au changement climatique dans leur processus de prise de décision, en utilisant des modèles de risque climatique et en évaluant les impacts potentiels sur leurs activités et leurs clients.

Les risques de transition liés au changement climatique dans le secteur bancaire sont évalués en examinant la manière dont les banques gèrent leur exposition aux risques de changement climatique et leur transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Les risques de transition peuvent inclure des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, des réglementations plus strictes sur les émissions de carbone, des changements dans la demande des consommateurs pour des produits plus durables et l'évolution des technologies



Source: TCFD 2017

## Session du Groupe de Travail des BPDA : « Quels outils pour le financement de l'adaptation au changement climatique ? » Notes Conceptuelles | 24/05/2023

### III. outils spécifiques pour la finance climat

Dans un contexte bancaire, l'évaluation des risques climatiques pour le financement du secteur agricole est cruciale pour assurer la viabilité des investissements et permettre une croissance durable. La prévision et l'évaluation des risques climatiques, en particulier le stress hydrique et thermique, peuvent être réalisées à l'aide d'une combinaison d'outils et de sources de données. Parmi les meilleurs outils, citons :

- **Les modèles et les projections climatiques** : Les modèles climatiques mondiaux et régionaux fournissent des informations précieuses sur les scénarios climatiques futurs, y compris les modèles de température et de précipitations. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC<sup>2</sup>) publie régulièrement des projections climatiques qui peuvent être utilisées pour évaluer les impacts potentiels sur l'agriculture.
- **Données géospatiales** : L'imagerie satellitaire peut aider à surveiller et à prévoir le stress hydrique et thermique dans les zones agricoles. Des outils tels que l'indice de végétation par différence normalisée (NDVI<sup>3</sup>) et l'indice de stress évaporatif (ESI<sup>4</sup>) peuvent fournir des informations en temps quasi réel sur la santé et le stress hydrique des cultures.
- **Les indices climatiques** : ces indices sont des mesures statistiques qui permettent d'évaluer les conditions climatiques moyennes et extrêmes dans une région donnée. Par exemple, l'indice de stress thermique (THI<sup>5</sup>) est utilisé pour mesurer le stress thermique chez les animaux d'élevage. Les indices climatiques peuvent être obtenus auprès des centres de recherche sur le climat, tels que le Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme (CEPMET). En utilisant ces indices, les banques (ou les compagnies d'assurance) peuvent mieux comprendre

les risques et les pertes potentiels associés à des événements météorologiques spécifiques.

- **Modèles de simulation des cultures et récoltes** qui peuvent aider à estimer l'impact du stress hydrique et thermique sur le rendement des cultures. Ces modèles utilisent des données météorologiques, pédologiques et culturelles pour simuler la croissance et le développement des cultures, ce qui permet aux banques de prendre des décisions de financement plus éclairées. Certains de ces modèles intègrent des résultats économiques qui vont aider à la décision de financement (recommandations pour financer ou non les investissements analysés).
- **Systèmes de surveillance de la sécheresse** : Des outils tels que le U.S. Drought Monitor and Prediction System (GIDMaPS) peuvent fournir des informations précieuses sur l'occurrence et la gravité des sécheresses. Les banques peuvent utiliser ces outils pour évaluer les risques de sécheresse auxquels sont confrontés les emprunteurs agricoles et prendre des décisions de prêt plus éclairées.
- **Analyse des données et apprentissage automatique** : Des techniques avancées d'analyse de données et d'apprentissage automatique peuvent être employées pour combiner et analyser de vastes ensembles de données, tels que les projections climatiques, les données de télédétection et les données historiques sur les performances agricoles. Ces outils peuvent aider les banques à identifier des modèles et des relations entre les variables climatiques et les résultats agricoles, permettant ainsi des prédictions plus précises des risques climatiques.

---

<sup>2</sup> <https://www.ipcc.ch/>

<sup>3</sup> [https://earthobservatory.nasa.gov/features/MeasuringVegetation/measuring\\_vegetation\\_2.php](https://earthobservatory.nasa.gov/features/MeasuringVegetation/measuring_vegetation_2.php)

<sup>4</sup> <https://ntrs.nasa.gov/api/citations/20180000608/downloads/20180000608.pdf>

<sup>5</sup> <https://www.weather.gov/ama/heatindex>

<sup>6</sup> <https://www.ecmwf.int/>

<sup>7</sup> <https://drought.eng.uci.edu/>



## Session du Groupe de Travail des BPDA : « Quels outils pour le financement de l'adaptation au changement climatique ? » Notes Conceptuelles | 24/05/2023

Plusieurs outils peuvent être utilisés pour prévoir et évaluer les risques climatiques dans l'agriculture. L'un d'entre eux, **AgroMetShell**, est une boîte à outils logicielle permettant d'évaluer l'impact des conditions climatiques sur les cultures, d'analyser les risques climatiques et d'effectuer des prévisions régionales sur les cultures à l'aide d'approches statistiques et de modélisation des cultures. Il permet une analyse intégrée des données au sol et des informations satellitaires à faible résolution sous une interface commune. Un autre outil est le **FAO-MOSAICC** (pour Modeling System for Agricultural Impacts of Climate Change) qui est un système intégré de modèles permettant de réaliser une évaluation de l'impact agricole au niveau national. Il comprend un modèle de croissance des cultures pour simuler les futurs rendements agricoles<sup>9</sup>.

Autre outil qui est pertinent de mentionner et le « **Adaptation, Biodiversity and Carbon Mapping Tool - ABC-Map** » développé par FAO et le FIDA avec le soutien de l'AFD et du Gouvernement allemand (BMEL)

ABC-Map a été conçu dans le but spécifique d'évaluer de manière holistique les impacts environnementaux des politiques, plans et investissements nationaux dans le secteur AFOLU (Agriculture, Forestry and Other Land Use), les impacts environnementaux des politiques, plans et investissements nationaux dans le secteur AFOLU. ABC-Map aide à développer des synergies et des compromis entre le climat, la biodiversité et les actions de restauration des terres et les actions de restauration des terres. ABC-Map se compose de trois sections distinctes : l'adaptation, la biodiversité et le carbone, qui peuvent également être utilisées séparément<sup>10</sup>.

Si ces outils peuvent fournir des informations précieuses sur l'impact potentiel des risques liés au climat sur les portefeuilles de prêts et aider les banques à prendre des décisions éclairées en matière de financement, les banques peuvent être confrontées à certains défis lors de l'utilisation de ces outils:

- **Qualité des données** : La précision et l'exhaustivité des données utilisées dans ces outils peuvent affecter la fiabilité de l'analyse. Les banques peuvent avoir besoin d'investir dans la collecte, le nettoyage et la validation des données pour garantir la qualité des données utilisées dans ces outils.
- **Expertise technique** : Certains de ces outils nécessitent une expertise technique spécialisée pour fonctionner et interpréter les résultats. Les banques peuvent avoir besoin d'investir dans la formation ou d'embaucher des experts possédant les compétences nécessaires pour utiliser ces outils de manière efficace.
- **Le coût** : Le coût d'utilisation de ces outils peut être important, en particulier pour les petites banques. Les banques peuvent être amenées à mettre en balance le coût d'utilisation de ces outils et les avantages potentiels qu'ils offrent.
- **Exigences réglementaires** : Les exigences réglementaires relatives à la déclaration et à la divulgation des risques climatiques évoluent, et les banques doivent de se tenir au courant des dernières exigences pour assurer leur conformité.
- **Manque de normalisation** : Il n'existe actuellement aucune approche standard pour l'utilisation de ces outils, ce qui peut entraîner des incohérences dans l'analyse et rendre difficile la comparaison des résultats entre les banques ou les secteurs.

---

<sup>8</sup> <https://www.fao.org/land-water/land/land-governance/land-resources-planning-toolbox/category/details/en/c/1026347/>

<sup>9</sup> <https://climatescreeningtools.worldbank.org/useful-resources/agriculture>

<sup>10</sup> [https://abc-map.org/documents/ABC-Map\\_Guidelines.pdf](https://abc-map.org/documents/ABC-Map_Guidelines.pdf)

## Session du Groupe de Travail des BPDA : « Quels outils pour le financement de l'adaptation au changement climatique ? » Notes Conceptuelles | 24/05/2023

### IV. Quelles compétences pour mettre en œuvre les outils

Comme il vient d'être mentionné comme facteur limitant pour l'adoption et l'utilisation d'outils de pointes pour l'évaluation des risques climatiques, l'expertise technique est indispensable au sein des banques.

Ces expertises techniques demandent des compétences qui ne font pas partie des métiers de la banque de développement tel qu'on la connaît actuellement. Les BPDA doivent intégrer des compétences clés pour faire face aux défis climatiques :

- **Compétences en évaluation des risques climatiques** : Les BPDA doivent être capables d'identifier les risques climatiques potentiels associés aux projets de développement qu'elles financent et d'élaborer des plans pour y faire face.
- **Compétences en financement climatique** : Les BPDA doivent être en mesure de comprendre les mécanismes de financement climatique et de structurer des projets financiers durables pour les projets liés au climat.
- **Compétences techniques** : Les BPDA doivent disposer de compétences techniques pour évaluer la faisabilité technique des projets liés au climat et pour élaborer des plans de mise en œuvre appropriés.
- **Compétences en analyse de marché** : Les BPDA doivent être capables d'analyser les tendances du marché liées au climat et d'identifier les opportunités pour financer des projets durables.

- **Compétences en engagement des parties prenantes** : Les BPDA doivent être en mesure de travailler en étroite collaboration avec les parties prenantes clés, y compris les gouvernements locaux et les communautés locales, pour garantir que les projets liés au climat répondent aux besoins locaux et bénéficient à la communauté.
- **Compétences en communication et en plaidoyer** : Les BPDA doivent être capables de communiquer efficacement les avantages des projets liés au climat et de plaider en faveur d'une action climatique auprès des gouvernements, des partenaires et des parties prenantes.
- Il est également important de renforcer les **équipes informatiques** des BPDA pour améliorer la capacité des systèmes informatiques et leur permettre d'intégrer des outils de gestion des risques et de prévision dans leurs systèmes de gestion bancaire mais aussi de construire et gérer des systèmes de suivi géospatiaux

Pour assurer des investissements durables et résilients face aux changements climatiques les BPDA doivent avoir des compétences solides et diversifiées pour répondre aux défis climatiques ainsi que des équipes informatiques renforcées pour intégrer des outils de gestion des risques et de prévision dans leurs systèmes de gestion bancaire.

---

**Publié par** : Plateforme des Banques publiques de développement agricole (Agri-PDB | Plateforme)

**Siège social** : Fonds international de développement agricole (FIDA) Via Paolo di Dono, 44 00142 Rome, ITALIE

**Contact** : Thierry Latreille, AgriPDB@ifad.org

**Auteur** : Olivier Piérard (Consultant)

**Editeurs** : Christian Fusillier (Consultant) Claude Torre (AFD) Mohamed Ali Trabelsi (FIDA)

**Disposition de conception** : Yue Hu (FIDA)

**Date** : May 2023, Rome

**Session du Groupe de Travail des BPDA : « Quels outils pour le financement de l'adaptation au changement climatique ? » Notes Conceptuelles | 24/05/2023**